Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Maître Solène Arguillat le 12 décembre 2024

Atteintes à la probité : enfin un guide pratique communal pour mieux gérer les risques

Me Solène Arguillat nous rappelle qu'afin de réduire les risques d'atteinte à la probité, l'Agence française anticorruption (AFA) s'est associée à l'Association des maires de France (AMF) pour établir un guide à visée des collectivités.

En effet, les 36200 entités du bloc communal (35945 communes et 1255 groupements au 1er janvier 2023) réalisent en effet près de 105 milliards d'euros de dépenses publiques. Ces missions les exposent quotidiennement à des risques d'atteinte à la probité de leurs élus, ou de leurs agents, parfois par simple ignorance.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Maître Solène Arguillat le 12 décembre 2024

D'ailleurs, les manquements au devoir de probité sont le premier motif de poursuites et de condamnations des élus locaux, parfois par maladresse ou par méconnaissance des règles, d'après l'observatoire des risques de la SMACL (assureur des collectivités).

Pour mémoire, les atteintes à la probité sont constituées par 6 infractions pénale : la corruption, le trafic d'influence, la concussion, la prise illégale d'intérêts, le détournement de fonds publics et le favoritisme.

Elargissement de l'infraction de favoritisme aux influenceurs des décisions publiques

Ce guide, que certains élus estiment « livre de chevet » post-élection 2026 aborde le sujet de manière opérationnelle et concrète, et ce quelle que soit la taille de la collectivité.

Il présente des scénarios de risques et met à la disposition des élus fiches pratiques sur des mécanismes auxquels ils sont régulièrement confrontés dans le cadre d'activités diverses : urbanisme, ressources humaines, marchés publics, subventions…

Ce guide donne des outils permettant aux collectivités de prévenir et de détecter les atteintes à la probité puisqu'il a vocation à les accompagner dans la gestion de leurs risques personnels et de ceux de leur administration.

Prévenir et détecter les atteintes à la probité suppose une connaissance suffisante du cadre pénal applicable, le guide contient en première partie une présentation des infractions avec des exemples concrets

Il propose ensuite des actions ou des documents permettant d'encadres la gestion des situations à risques.

Enfin, il est accompagné d'un dispositif numérique d'auto-évaluation, anonyme et volontaire, qui à partir d'une cinquantaine de questions dresse un profil de risques inhérents au fonctionnement propre de la collectivité concernée. A l'issue du questionnaire, une synthèse avec une appréciation visuelle récapitulative est proposée, permettant d'identifier un éventuel manque de conformité flagrant voire une irrégularité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Maître Solène Arguillat le 12 décembre 2024

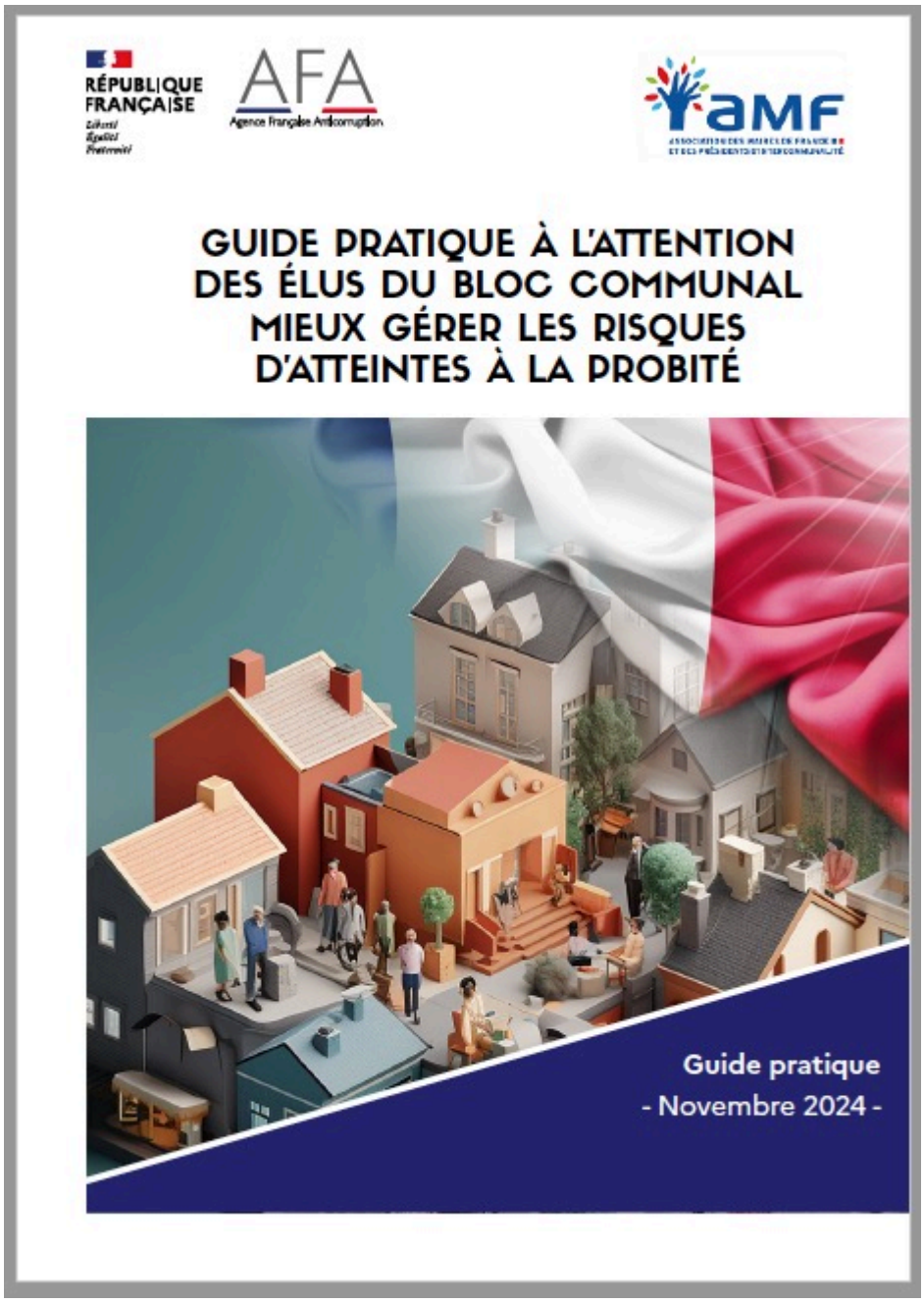

Cliquer sur l'image pour consulter le guide

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !